

1
(N^o 270.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 2 MAI 1838.

XXXXX

ADRESSE AU ROI.

SIRE ,

En 1831 , des circonstances malheureuses menaçaient la Belgique du douloureux sacrifice de nos frères du Luxembourg et du Limbourg ; peut-il se consommer encore aujourd'hui que sept années d'existence commune les ont attachés à la Belgique ? La Chambre , Sire , ose espérer que dans les négociations à ouvrir pour le traité avec la Hollande , l'intégrité du territoire belge sera maintenue.

RÉPONSE DE SA MAJESTÉ.

Il m'est toujours agréable de recevoir l'expression des vœux de la Chambre des Représentans ; les habitans de la Belgique , par leur patriotisme et par l'attachement qu'ils m'ont témoigné , ont tous acquis des droits à ma plus vive sollicitude.

Que la Chambre continue à montrer dans ses délibérations du calme , de la dignité et de la confiance : c'est ainsi qu'elle agira le plus efficacement dans les véritables intérêts du pays.
